

France-Lille: Unleaded petrol

OJ S 83/2015 29/04/2015

Contract notice

Supplies

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Conseil général du Nord

Postal address: 51 rue Gustave Delory

Town: Lille Cedex

Postal code: 59047

Country: France

For the attention of: Bureau 202 — Hôtel du Département — direction de la commande publique

Telephone: +33 359735073

Fax: +33 359735059

Internet address(es):

General address of the contracting authority: <http://www.lenord.fr>

Address of the buyer profile: <https://marchespublics.lenord.fr/>

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Conseil départemental - département du nord

Postal address: Direction de la commande publique, immeuble le Forum - entrée B - 2ème étage - bureau 202 43 rue Gustave Delory (coordonnées GPS: latitude: 50.6335803, longitude: 3.0685249000000567)

Town: Lille Cedex

Postal code: 59047

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Fourniture de carburants et prestations annexes pour les véhicules départementaux du département du Nord (5 lots).

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

Purchase

Main site or place of performance: Département du Nord.

NUTS code FR301 Nord

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

Duration of the framework agreement

Duration in years: 4

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Les lots qui composent cette consultation sont les suivants:

- lot 1: arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe (essence et diesel),
- lot 2: arrondissements de Cambrai et Douai (essence et diesel),
- lot 3: arrondissement de Dunkerque (essence et diesel),
- lot 4: arrondissement de Lille (essence, diesel et GPL),
- lot 5: arrondissement de Valenciennes (essence et diesel),

Chaque lot donnera lieu à la passation d'un contrat distinct.

Il s'agit de l'approvisionnement en carburants par cartes accréditives (fournies par le titulaire), permettant également le lavage des véhicules, le paiement de péages, parkings et de prestations liées à l'utilisation du véhicule, la saisie obligatoire du kilométrage lors de chaque retrait de carburant, ainsi que la transmission des données par voie électronique (pour la gestion du parc automobile).

Précisions sur la date à laquelle seront fournies les fournitures: Septembre 2015.

Les mentions visées à l'article II.1.5 du présent avis sont complétées de celles indiquées à l'article II.2.1 du règlement de la consultation.

II.1.6. CPV code(s)

09132100 Unleaded petrol, 09134200 Diesel fuel, 63712210 Highway toll services, 09120000 Gaseous fuels

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one or more lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Les quantités sont fixées dans les documents de la consultation (liste des quantités annuelles estimées, CCTP et autres documents remis au titre de la présente consultation).

Il s'agit de marchés à bons de commande avec les quantités annuelles suivantes:

Lot n° 1: Arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe (essence et diesel).

- minimum annuel: sans,

— maximum annuel: 250 000 litres.

Lot n° 2: Arrondissements de Cambrai et Douai (essence et diesel).

— minimum annuel: sans,

— maximum annuel: 320 000 litres.

Lot n° 3: Arrondissement de Dunkerque (essence et diesel).

— minimum annuel: sans,

— maximum annuel: 320 000 litres.

Lot n° 4: Arrondissement de Lille (essence, diesel et GPL).

— minimum annuel: sans,

— maximum annuel: 1 100 000 litres,

Lot n° 5: Arrondissement de Valenciennes (essence et diesel).

— minimum annuel: sans,

— maximum annuel: 200 000 litres.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 3

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 48 (from the award of the contract)

Information about lots

Lot No: 1

Lot title: Lot 1: arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe (essence et diesel)

1) Short description

Il s'agit de l'approvisionnement en carburants par carte accréditives (fournies par le titulaire), permettant également le lavage des véhicules, le paiement de péages, parkings et de prestations liées à l'utilisation du véhicule, la saisie obligatoire du kilométrage lors de chaque retrait de carburant, ainsi que la transmission des données par voie électronique (pour la gestion du parc automobile).

2) CPV code(s)

09132100 Unleaded petrol, 09134200 Diesel fuel, 63712210 Highway toll services, 09120000 Gaseous fuels

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Lot No: 2

Lot title: Lot 2: arrondissements de Cambrai et Douai (essence et diesel)

1) Short description

Il s'agit de l'approvisionnement en carburants par carte accréditives (fournies par le titulaire), permettant également le lavage des véhicules, le paiement de péages, parkings et de prestations liées à l'utilisation du véhicule, la saisie obligatoire du kilométrage lors de chaque retrait de carburant, ainsi que la transmission des données par voie électronique (pour la gestion du parc automobile).

2)

CPV code(s)

09132100 Unleaded petrol, 09134200 Diesel fuel, 63712210 Highway toll services, 09120000 Gaseous fuels

3) Quantity or scope**4) Indication about different time frame or duration****5) Additional information about lots**

Lot No: 3

Lot title: Lot 3: arrondissement de Dunkerque (essence et diesel)

1) Short description

Il s'agit de l'approvisionnement en carburants par carte accréditives (fournies par le titulaire), permettant également le lavage des véhicules, le paiement de péages, parkings et de prestations liées à l'utilisation du véhicule, la saisie obligatoire du kilométrage lors de chaque retrait de carburant, ainsi que la transmission des données par voie électronique (pour la gestion du parc automobile).

2) CPV code(s)

09132100 Unleaded petrol, 09134200 Diesel fuel, 63712210 Highway toll services, 09120000 Gaseous fuels

3) Quantity or scope**4) Indication about different time frame or duration****5) Additional information about lots**

Lot No: 4

Lot title: Lot 4: arrondissement de Lille (essence, diesel et GPL)

1) Short description

Il s'agit de l'approvisionnement en carburants par carte accréditives (fournies par le titulaire), permettant également le lavage des véhicules, le paiement de péages, parkings et de prestations liées à l'utilisation du véhicule, la saisie obligatoire du kilométrage lors de chaque retrait de carburant, ainsi que la transmission des données par voie électronique (pour la gestion du parc automobile).

2) CPV code(s)

09132100 Unleaded petrol, 09134200 Diesel fuel, 63712210 Highway toll services, 09120000 Gaseous fuels

3) Quantity or scope**4) Indication about different time frame or duration****5) Additional information about lots**

Lot No: 5

Lot title: Lot 5: arrondissement de Valenciennes (essence et diesel)

1) Short description

Il s'agit de l'approvisionnement en carburants par carte accréditives (fournies par le titulaire), permettant également le lavage des véhicules, le paiement de péages, parkings et de prestations liées à l'utilisation du véhicule, la saisie obligatoire du kilométrage lors de chaque

retrait de carburant, ainsi que la transmission des données par voie électronique (pour la gestion du parc automobile).

2) CPV code(s)

09132100 Unleaded petrol, 09134200 Diesel fuel, 63712210 Highway toll services, 09120000 Gaseous fuels

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Il ne sera pas appliqué de retenue de garantie.

Si le titulaire ne la refuse pas dans l'acte d'engagement, une avance de 5 % lui sera versée dans les conditions prévues à l'article 87-II-3° du code des marchés publics.

Le versement de l'avance s'applique sur le montant de la période initiale et sur le montant de chaque reconduction.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Le mode de paiement choisi par le pouvoir adjudicateur est le virement administratif.

Le délai global de paiement est de trente (30) jours à compter de la date de réception de la demande de paiement par le représentant du pouvoir adjudicateur (ou de la date d'exécution des prestations lorsque la date de réception de la demande de paiement est incertaine ou antérieure à cette date d'exécution).

Le titulaire a droit, sans qu'il ait à le demander, au paiement d'intérêts moratoires en cas de retard dans les paiements tel qu'il est prévu à l'alinéa précédent au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit (8) points de pourcentage. Le titulaire a également droit au paiement d'une indemnité forfaitaire, pour frais de recouvrement, de quarante (40) EUR.

Modalités essentielles de financement: ressources propres de la collectivité, au titre de son budget de fonctionnement.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Chaque marché pourra être attribué à un opérateur économique seul ou à un groupement. En cas de groupement, la forme demandée par le pouvoir adjudicateur est le groupement solidaire.

Lorsqu'un groupement s'est présenté sous une autre forme que celle visée ci-dessus, si ledit groupement est déclaré attributaire du marché, les opérateurs économiques membres de ce groupement pourront être contraints de transformer la forme de leur groupement si ce changement est nécessaire pour la bonne exécution du marché.

Un même opérateur économique ne peut être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché.

Il est interdit aux candidats de présenter pour chaque marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Le candidat devra respecter, pour la conformité de son dossier, les articles 43, 44 et 45 du code des marchés publics français.

Le candidat (l'opérateur économique seul ou, en cas de groupement, le mandataire, chaque co-traitant) devra remettre:

1. La lettre de candidature (imprimé Dc1), dûment signée par une personne ayant pouvoir pour engager le candidat.
2. Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager la société. si le candidat le souhaite, il peut fournir directement une copie des certificats fiscaux (liasse 3666 ou attestation fiscale délivrée en ligne) et sociaux (URSSAF ou Msa) établis au 31 décembre de l'année précédant la date de lancement de la consultation ou de l'état des déclarations établies au 31 décembre de l'année précédant la date de lancement de la consultation (Noti2).

Les imprimés Dc1 et Noti2 sont téléchargeables gratuitement depuis le site <http://www.minefe.gouv.fr/>

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: 3. La déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles, pour chacun des lots 1 à 5.

Minimum level(s) of standards possibly required: — chiffre d'affaires moyen global du lot 1: 60 000 EUR HT,

— chiffre d'affaires moyen global du lot 2: 70 000 EUR HT,

— chiffre d'affaires moyen global du lot 3: 70 000 EUR HT,

— chiffre d'affaires moyen global du lot 4: 275 000 EUR HT,

— chiffre d'affaires moyen global du lot 5: 40 000 EUR HT.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Le candidat (l'opérateur économique seul ou le groupement) devra également fournir les documents visés ci-dessous:

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, en précisant la nature juridique des liens existants entre ces opérateurs et lui. Dans ce cas, il doit produire un engagement écrit de ces opérateurs, dans la candidature, qu'il disposera de leurs capacités pour l'exécution du marché. Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que le pouvoir adjudicateur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit gratuit.

Les informations demandées au titre des capacités sont à remettre sur papier libre ou, si le candidat le souhaite, il pourra fournir la déclaration du candidat - imprimé Dc2 auquel il joindra tous justificatifs relatifs aux pièces demandées visées ci-dessus. L'Imprimé Dc2 est téléchargeable gratuitement depuis le site <http://www.minefe.gouv.fr/>.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix. Weighting 55

2. Valeur technique. Weighting 45

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

201500085

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

4.6.2015 - 16:30

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

La procédure est l'appel d'offres ouvert, en application des articles 10, 33, 57 à 59 et 77 du code des marchés français.

téléchargement ou retrait des documents de la consultation par un opérateur économique:

Tous les documents de la consultation sont consultables sur le site Internet de la collectivité: <http://www.lenord.fr/> à la mention 'Marchés publics' ou directement sur <https://marchespublics.lenord.fr> sur la procédure correspondante.

L'opérateur économique peut, à partir de l'intitulé de la procédure, y télécharger l'ensemble des documents de la consultation. Pour cela, une personne physique désignée par l'opérateur économique peut ou non s'y inscrire en ligne et renseigner ses nom et adresse électronique. Si elle ne s'y inscrit pas, ladite personne (et l'opérateur économique) ne sera pas destinataire des éventuelles modifications de documents de la consultation et/ou des précisions apportées après les date et heure deson téléchargement. Elle est informée que l'offre pourra être déclarée irrégulière si elle est incomplète ou si elle ne respecte pas les exigences formulées dans l'avis de marché et dans les documents de la consultation.

Si elle s'y est inscrite, elle sera informée par mèl des modifications apportées, ce qui lui permettra de télécharger les nouveaux documents et informations.

l'opérateur économique peut également demander les documents de la consultation. Cette demande doit être faite auprès de la direction de la commande publique par télécopie au numéro de télécopie visé à l'article i.2 du présent règlement ou par courrier envoyé à l'adresse visée à l'article i.2 du présent règlement. Il peut venir les retirer à la direction de la commande publique à l'adresse visée à la section I.2 du présent règlement, du lundi au vendredi (sauf jours fériés ou jours de fermeture exceptionnels), de 9:00 à 12:00 et de 13:45 à 16:45. Les documents de la consultation lui seront fournis sur support physique électronique.

Les modifications et/ou précisions qui seraient apportées après cet envoi lui seront transmises sous le même support.

Modalités de remise du pli par le candidat au pouvoir adjudicateur:

Les plis, quel que soit le mode de transmission, doivent parvenir avant les date et heure limites indiquées au présent avis, le fuseau horaire de référence étant celui de Paris.

Si le candidat souhaite répondre par voie électronique, son pli doit être déposé sur <http://www.lenord.fr> à la mention 'Marchés publics' ou sur <https://marchespublics.lenord.fr> sur la procédure correspondante.

Le pli contenant la copie de sauvegarde, s'il y en a un, doit être déposé à la direction de la commande publique à l'adresse visée à l'article I.1 du présent avis, du lundi au vendredi (sauf jours fériés et jours exceptionnels de fermeture des services), de 9:00 à 12:00 et de 13:45 à 16:45 ou être envoyé en recommandé avec avis de réception. Dans chacun de ces cas, le pli est envoyé à l'adresse visée à l'article I.1 du présent avis.

Si le candidat souhaite répondre sur support papier, son pli peut être déposé à la direction de la commande publique, du lundi au vendredi (sauf jours fériés et jours exceptionnels de

fermeture des services), de 9:00 à 12:00 et de 13:45 à 16:45 ou être envoyé en recommandé avec avis de réception. Dans chacun de ces cas, le pli est envoyé à l'adresse visée à l'article I. 1 du présent avis.

Modalités de sélection des candidatures:

Sur chaque lot, chaque demande de participation (candidature) sera analysée en deux temps:

- la conformité administrative sera admise au regard de la déclaration correspondant à l'imprimé Dc1 dûment remplie et signée par une personne ayant pouvoir pour engager le candidat;
- les capacités professionnelles, financières et techniques des candidatures conformes administrativement seront analysées sur la base du/des niveau(x) spécifique(s) minimum(aux) exigé(s) à l'article III.2. Du présent avis.

Pour les entreprises nouvellement créées, il sera exigé de fournir les éléments d'information visés au chapitre " conditions de participation " disponibles à la date limite de remise des demandes de participation ou, si elles ne sont pas en mesure de les produire, de justifier de leurs capacités par tout autre moyen. La sélection des candidatures ne s'appliquera que sur les seuls documents fournis dès lors que la date de création est prouvée par tout moyen (copie du récépissé de dépôt du Centre de Formalités des Entreprises (CFE) ou un extrait du registre du commerce ou toute autre pièce officielle attestant la date de création).

Critères d'analyse des offres:

Les critères de jugement des offres de chaque lot seront analysés sur la base des sous critères et leur sous pondération suivants:

Le prix, à hauteur de 55 points, sera analysé au regard des sous-critères suivants:

- le prix barème au litre des carburants en euro(s) (TTC) remis à la date du 19.5.2015, sera analysé sur la base d'une simulation de commande établie sur les quantités annuelles estimées, à hauteur de 45 points. La note maximale sera attribuée à l'offre la moins disante.
- le coût annuel des cartes accréditives (3.3.1 et 3.3.2 du Cctp), sera analysé sur la base d'une simulation de commande établie sur les quantités annuelles estimées appliquées au prix annuel unitaire d'une carte remis par le soumissionnaire, à hauteur de 8 points. La note maximale sera attribuée à l'offre la moins disante.
- le coût annuel de la transmission dématérialisée des données, sera analysé au regard du coût forfaitaire annuel pour l'ensemble des cartes incluses dans un même lot, à hauteur de 2 points. La note maximale sera attribuée à l'offre la moins disante.

Un cumul des notes ainsi obtenues sera effectué pour obtenir la note globale relative au critère du prix.

La valeur technique, à hauteur de 45 points, sera analysée sur la liste actualisée au 19.5.2015 de toutes les stations composant le réseau de distribution au regard du nombre de stations proposé dans chaque lot. La note maximale sera attribuée au candidat offrant le plus de stations dans le lot.

Informations complémentaires:

Tous les documents qui ne sont pas établis en langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

le point de départ du marché est la date de sa notification.

unité monétaire utilisée: l'euro.

documents payants: non

options

Oui: Chaque marché est conclu pour une durée de douze (12) mois consécutifs à compter de sa notification au titulaire. Chaque marché est renouvelable au maximum trois (3) fois, sauf dénonciation expresse prise par le représentant du pouvoir adjudicateur au moins un (1) mois avant la date anniversaire de la notification du marché. La durée de chaque marché ne pourra excéder quatre (4) ans.

Nombre de reconductions éventuelles: 3.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 24.4.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Lille

Postal address: 143 rue Jacquemars Gielée - BP 2039

Town: Lille Cedex

Postal code: 59014

E-mail: greffe.ta-lille@juradm.fr

Telephone: +33 320631300

Fax: +33 320306840

Internet address: http://www.conseil-etat.fr/ta/lille/index_ta_co.shtml

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Dans les conditions fixées par le code de justice administrative français (CJA), peuvent être formés devant la juridiction visée au présent avis:

— un référé précontractuel, jusqu'à la signature du marché (art. L.551-1 et R.551-1 à R.551-6 CJA),

— un référé contractuel (art. L.551-13 et R.551-7 à R.551-10 CJA) à compter de la signature du marché et dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution du marché,

— un recours en contestation de validité du marché, conformément aux arrêts du Conseil d'Etat du 16.7.2007 et du 4.4.2014, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché, assorti le cas échéant, d'un référé suspension (art. L.521-1 CJA),

— un recours en excès de pouvoir formé contre une décision prise dans le cadre des actes détachables du marché, jusqu'à la conclusion du marché, dans les 2 mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée (art. R.421-1 CJA) ou à partir d'une décision implicite de rejet (art. R.421-1 et R.421-2 CJA), assorti le cas échéant, d'un référé suspension.

Des délais supplémentaires de distance s'ajoutent au délai de deux mois dans les cas prévus à l'article R421-7 CJA.

Le code de justice administrative français est consultable sur le site officiel " Legifrance - le service public de la diffusion du droit " : <http://www.legifrance.gouv.fr>

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

24.4.2015